

ÉNERGIES & TERRITOIRES

Le magazine de la CNR et de ses acteurs ~ Novembre 2014 #1

ÉNERGIE SOLAIRE
LE RETOUR
EN FORCE ?

enquête page 11

CNR

grand angle



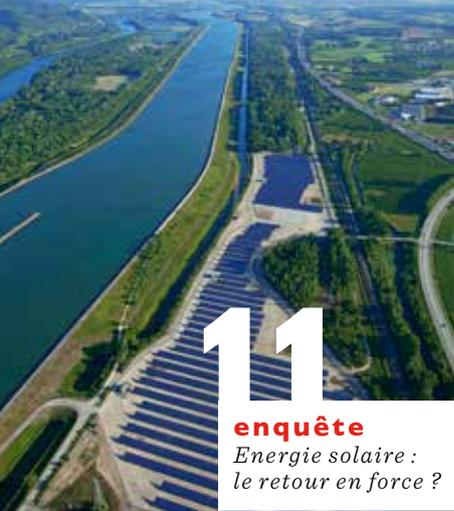


**SUCCÈS POUR
LES VÉLOS
À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE,**

mis à la disposition du public lors de l'opération Découverte de ViaRhôna et ses territoires.

Un événement proposé par le syndicat mixte Rhône Pluriel et la Communauté de communes de Chautagne et parrainée par la CNR. Jusqu'au 2 novembre, on se promène sans effort le long de cette voie verte entre Saint-Romain-en-Gal (Rhône) et Saint-Rambert d'Albon (Isère) et entre Chanaz et Motz (Savoie). L'entreprise Vélogik est le fournisseur des 40 vélos dédiés à l'opération. ViaRhôna est un itinéraire modes doux dont 65 % du tracé se situe sur le domaine CNR.

+ viarhona.com



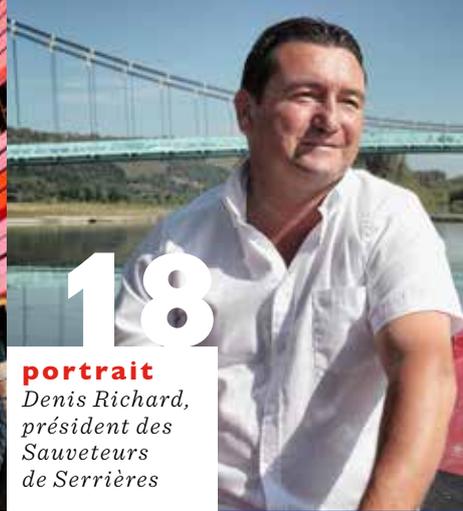
11

enquête
*Energie solaire :
le retour en force ?*



8

24h chrono
*Un Rhône sous
haute surveillance*



18

portrait
*Denis Richard,
président des
Sauveteurs
de Serrières*



6

témoignage
*“Bientôt tous au
volant d’une voiture
électrique.”*

ours*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Sylvain Colas.
RÉDACTEUR EN CHEF : Anne-Catherine Meynckens.
RÉDACTION : Claire Blanchard, Vincent Feuillet,
 Nancy Furer, Charlotte Pidou (nf2) .
PHOTOS : Jean-Paul Bajard, Camille Moirenc,
 Compagnie nationale du Rhône, Centre de Gestion
 de la Navigation, Cyril Abad, Juan Robert, DR.
CRÉATION & RÉALISATION : *by Magazine.*
IMPRIMEUR : Lamazière. **TIRAGE :** 5000 ex.
ISSN en cours



16

avis croisés
*Port d'Arles :
comment le rendre
plus compétitif ?*



10

portrait
*Benjamin Graff,
ingénieur en
hydrologie et hy-
drométéorologie*



22

rétro
*Léon Perrier et Edouard
Herriot, les pères
fondateurs de la CNR*



15

portrait
*Thomas Nogues,
ingénieur Travaux
au sein de la société
Tournaud*



24

retour sur...
*Les Journées
européennes du
patrimoine*



19

nouvelles
*De l'énergie
aux territoires*

* Au 19^e siècle, *ours* désignait, dans l'argot des typographes, un ouvrier imprimeur chargé d'assembler les lettres. Par extension, il fut attribué au patron de l'imprimerie, puis au pavé de texte où figurait son nom.



LA CNR INCARNE UN MODÈLE D'ÉQUILIBRE UNIQUE



ELISABETH AYRAULT,
présidente-directrice générale de la CNR

Premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable, la CNR est devenue l'un des acteurs majeurs de l'aménagement des territoires traversés par le Rhône, avec lesquels elle a co-piloté plus de 500 actions ces dix dernières années, en complément de nos missions d'origine. Et s'il fallait définir le fil rouge de notre feuille de route, je parlerais en premier lieu de préservation des équilibres.

Pas à pas, la CNR a démontré cette capacité - unique dans le paysage national - à relier l'énergie et les territoires, l'industrie et l'environnement, la performance économique et l'intérêt général, le développement et le durable... illustrant la spécificité d'un modèle que je continuerai à porter. Car à mes yeux, l'avenir ne peut s'envisager autrement que dans l'équilibre de tous et de tout.

À l'heure du grand débat sur la nécessaire transition énergétique, je me félicite de voir que l'Assemblée nationale a voté un amendement

nous permettant de continuer les discussions sur notre avenir. Une avancée obtenue sur la crédibilité de nos arguments, la force de notre modèle et la mobilisation sans faille des élus. Demain, n'opposons plus les énergies et sortons du combat binaire : tout nucléaire versus zéro nucléaire. N'imaginons pas les choses seulement pour aujourd'hui mais aussi pour nos enfants ; osons aller vers ce mix énergétique

qui assurera la compétitivité économique de la France, le confort de ses habitants et la préservation de notre planète. Pour cela, il n'est besoin que d'imagination... pour rassembler, sortir

des sentiers battus, relancer les réflexions et s'engager dans une indispensable innovation. Ce nouveau magazine est là, aussi, pour défendre nos idées et porter nos engagements. Fidèle à l'esprit CNR, il va au cœur des territoires, il relate les belles initiatives et interroge. Je vous souhaite une excellente lecture. ■

« BIENTÔT TOUS AU VOLANT D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE »



Promouvoir et développer l'électro-mobilité, tel est l'objectif de la loi du 4 août 2014 visant à faciliter le déploiement d'un réseau d'infrastructures de recharge en France. Cette volonté politique a été motivée par la prise de conscience collective d'une nécessaire transition énergétique et par le nombre d'entreprises hexagonales ayant développé un savoir-faire en la matière. En installant des bornes de recharge le long du Rhône, la CNR s'inscrit dans cette dynamique...



FRANCIS VUIBERT,
*préfet, chef de projet du plan industriel
Bornes électriques de recharge*

Qu'est-ce qui motive le développement de l'électro-mobilité en France ?

FRANCIS VUIBERT La raréfaction des hydrocarbures, l'augmentation de leur coût, la volonté de réduire les émissions de CO₂ et une prise de conscience collective sur la nécessité d'une transition énergétique concourent à faire du véhicule électrique un élément central de la mobilité durable de demain. Or, de nombreuses PME et de grandes entreprises françaises ont montré un réel savoir-faire en termes de mobilité électrique, reconnu à l'étranger, tant sur le plan de la construction des véhicules que sur celui des bornes de recharge. Il s'agit donc de conforter l'avance de notre pays en la matière et de faire en sorte que cette ambition industrielle se



traduise aussi en activité économique et en emplois.

Pourquoi une loi destinée à faciliter le déploiement des bornes de recharge ?

F.V. Le nombre d'immatriculations de véhicules électriques est exponentiel

depuis quelques années (910 en 2010, 13 950 en 2013 !). Il s'agit donc, non pas de créer, mais de faire émerger un réseau national de bornes électriques de recharge et de mettre en cohérence les initiatives prises par les collectivités locales, les concessionnaires automobiles, les grandes enseignes commerciales... Si on veut un réseau de qualité, il faut que les bornes puissent communiquer entre elles, quel que soit l'opérateur, et aussi mieux renseigner le conducteur sur son réapprovisionnement en temps réel. Les opérateurs publics et privés sont donc invités à proposer des projets à condition qu'ils concernent le périmètre d'au moins deux régions, l'enjeu étant de parvenir à couvrir l'ensemble du territoire et des axes autoroutiers, avec une exonération de redevance d'occupation du domaine public.



Une station de recharge CNR tous les 30 km, soit une vingtaine d'ici 2015, constituera le corridor électrique rhodanien.

Qu'en est-il du réseau national des bornes de recharge à ce jour et quels sont les objectifs visés ?

F.V. Sur l'Hexagone, les 8 000 points de charge recensés sont inégalement répartis (ndlr : une borne accueille plusieurs points de charge). L'objectif d'ici la fin de l'année est d'atteindre les 16 000 points de charge. 80 % de nos concitoyens roulent moins de 65 km par jour ; ils sont donc tous potentiellement des conducteurs de voitures électriques, y compris et en particulier ceux qui vivent en province et à la campagne ou dans des territoires dépourvus de réseaux de transports en commun. Si l'autonomie actuelle d'une voiture électrique communément vendue en France est de 130 à 150 kilomètres, on peut imaginer

que cette capacité connaîtra, grâce à la recherche, des évolutions dans les prochaines années.

A travers ses Missions d'intérêt général, la CNR participe, elle aussi, au développement de l'électro-mobilité...

F.V. Absolument. D'ailleurs, toutes les initiatives sont les bienvenues quel que soit le porteur de projet. Celles de la CNR sont d'autant plus intéressantes qu'elles ne se limitent pas à la seule électro-mobilité des particuliers mais œuvrent également au développement de moyens de livraison, des transports en commun ou encore des navettes fluviales électriques. ■

➔ La carte des bornes de recharge : fr.chargeomap.com



“ Dans un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il est important de changer notre approche des transports, tous modes confondus : trains, bus, voitures particulières... Dans cette optique, le développement de l'électro-mobilité est une voie d'avenir satisfaisante. ”

JEAN-JACK QUEYRANNE,
président de la Région Rhône-Alpes

24h chrono

... avec les “chefs d’orchestre” du trafic fluvial



UN RHÔNE SOUS HAUTE SURVEILLANCE



Véritable chef d’orchestre du trafic fluvial sur le Bas-Rhône, le Centre de gestion de la navigation de la CNR implanté à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme) contrôle et commande à distance, 24h/24 et 7j/7, les 14 écluses à grand gabarit jalonnant le fleuve de Pierre-Bénite à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Un dispositif qui permet d’optimiser la gestion des flux de bateaux et participe à développer le transport par voie d’eau. Visite guidée avec Christophe Dorée, responsable du Centre, Richard Petry et Charles Valentin, techniciens chargés de navigation.



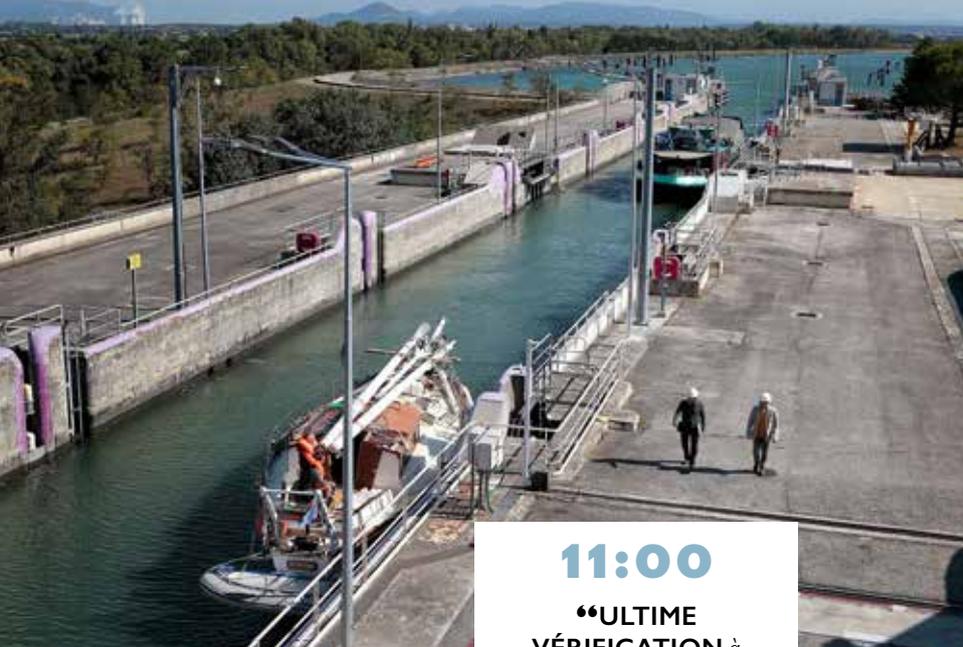
04:45

“L’ÉQUIPE DU MATIN relève celle de la nuit. Les faits et consignes associés à chaque écluse sont mentionnés dans un carnet de bord. Au total, le Centre de gestion de la navigation mobilise une équipe de 39 personnes. Un service continu est assuré afin de garantir une bonne fluidité et la sécurité du trafic.”



06:00

“GRÂCE AUX ÉCRANS, une visualisation en un coup d’œil est possible. Les caméras installées en amont, en aval et dans les sas des écluses pointent en temps réel la position des bateaux de commerce, de plaisance et de passagers, symbolisés par des codes couleurs... Le débit du fleuve et la météo sont également renseignés.”



11:00

“ULTIME VÉRIFICATION à

distance : oui, les bateaux sont bien amarrés aux bollards flottants et les équipages équipés de leur gilet de sauvetage. La porte aval est fermée via l'interface informatique. Les vannes sont libérées.

L'écluse de 15 m de hauteur met environ 20 minutes à se remplir.

Une fois les bateaux montés, la porte amont est ouverte. Le feu passe au vert, les bateaux peuvent poursuivre leur route.”

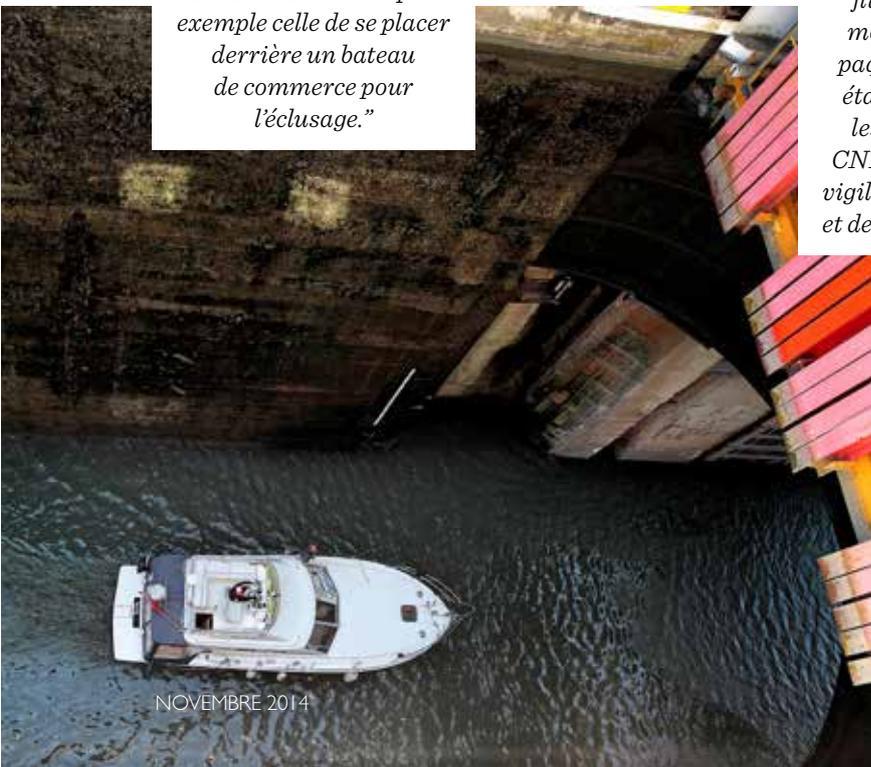
10:15

“COUP DE TÉLÉPHONE d'un

bateau de plaisance en approche de l'écluse de Châteauneuf-du-Rhône.

Il s'identifie, donne ses caractéristiques, son point de départ, sa destination et sa vitesse.

Des consignes lui sont aussitôt délivrées : par exemple celle de se placer derrière un bateau de commerce pour l'éclusage.”



15:00

“LE CHARGÉ DE CONDUITE de l'écluse de Châteauneuf-du-Rhône appelle.

Il souhaite prendre la main afin d'effectuer la maintenance d'un capteur électrique.

Durant l'opération, il gère les commandes depuis le mirador. L'équipe de nuit arrive à 21h45 pour un nouveau cycle de surveillance. Sur les 95 000 éclusages annuels, environ 10 % se déroulent la nuit.”

12:45

“PASSAGE DE RELAIS au collègue de l'après-midi et point d'état du trafic fluvial à l'instant T.

Pendant la haute saison, d'avril à octobre, le flux de plaisanciers moins aguerris et de paquebots de croisière étant plus important, les techniciens de la CNR sont d'autant plus vigilants afin de prévenir et de gérer tout incident.”

➤ d'info sur les conditions de navigation et l'hydrologie : www.inforhone.fr





La passion selon
**BENJAMIN
 GRAFF**

*Ingénieur en hydrologie
 et hydrométéorologie*



Benjamin Graff, ingénieur à la CNR, s'est envolé cet été pour le Laos. La CNR exporte ainsi ses outils de prévision hydrométéorologique hors de France. Portrait d'un passionné.



“Partir travailler à l'étranger en famille, ça correspond à un désir fort depuis longtemps”, s'enthousiasme cet ingénieur de 36 ans qui s'apprête à vivre un an à Vientiane, la capitale du Laos, avec sa femme et leurs deux enfants de 3 et 6 ans. Sa mission ? Collaborer au projet d'aménagement hydroélectrique de Xayaburi sur le Mékong, composé d'un barrage, d'une usine, d'écluses et de passes à poissons. La CNR, réunissant tous les corps de métier du génie civil, a toute légitimité à exporter son savoir-faire. *“Le gouvernement laotien nous a d'abord demandé d'évaluer la rentabilité de ce dossier et d'optimiser ses fonctions, puis d'assister le développeur du projet sur la partie exploitation et maintenance”*, précise le nouvel expatrié. Lorsque la CNR entame les études sur l'aménagement de Xayaburi, elle s'aperçoit vite qu'il faut développer des outils de prévision des débits pour anticiper et optimiser la production d'énergie. Des réseaux de mesure que Benjamin Graff connaît bien. Après avoir travaillé sur des outils de prévision de production des énergies éoliennes et photovoltaïques, il s'est lancé sur le lien entre hydrologie et hydrométéorologie non

seulement sur le Rhône et ses affluents mais également au Laos dans le cadre de projets antérieurs de la CNR dans ce pays. Depuis 2 ans, il s'était attelé à un autre projet d'envergure : l'étude de l'impact du changement climatique sur les débits du Rhône et sur sa production à l'horizon 2050. Compte-tenu de cette expérience, la décision a été prise de le détacher au Laos.

NOS OUTILS S'APPLIQUENT À D'AUTRES FLEUVES

Ce qui le passionne avant tout ? La capacité d'innovation que lui offre la CNR. *“On est un maillon de la chaîne de valorisation de l'énergie du Rhône”*, dit Benjamin, qui, seul à partir au Laos, poursuivra évidemment sa collaboration avec les équipes opérationnelle restées à Lyon. L'expertise de la CNR avait été reconnue il y a quelques années sur les écluses de Panama, mais c'est la 1^{ère} fois que de tels outils sont exportés en dehors du territoire national. Une valorisation du savoir-faire hexagonal qui n'en est qu'à ses débuts. Benjamin Graff est convaincu que les outils de la CNR peuvent être appliqués à bien d'autres fleuves, y compris hors de France. La perspective d'autres beaux projets de “détachement” ? ■

- 2014**
s'installe à Vientiane (Laos)
- 2008**
est recruté par la CNR
- 2005**
entre chez Artelia, entreprise leader de l'ingénierie indépendante (Grenoble)
- 1998**
école d'ingénieur en hydrologie hydraulique puis thèse de doctorat
- 1978**
naissance



ENERGIE SOLAIRE

LE RETOUR EN FORCE ?

POSER LA QUESTION, C'EST PRESQUE Y RÉPONDRE. ALORS QUE LE PLAN DE BATAILLE RELATIF À LA LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST EN DISCUSSION AU PARLEMENT, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES FONT NAÎTRE DE NOUVEAUX ESPOIRS. L'ANNÉE À VENIR SERA DÉCISIVE POUR UNE FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE ENCADRÉE, MAIS ULTRA COMPÉTITIVE, INNOVANTE ET TECHNOLOGIQUEMENT STABLE.

enquête

enquête



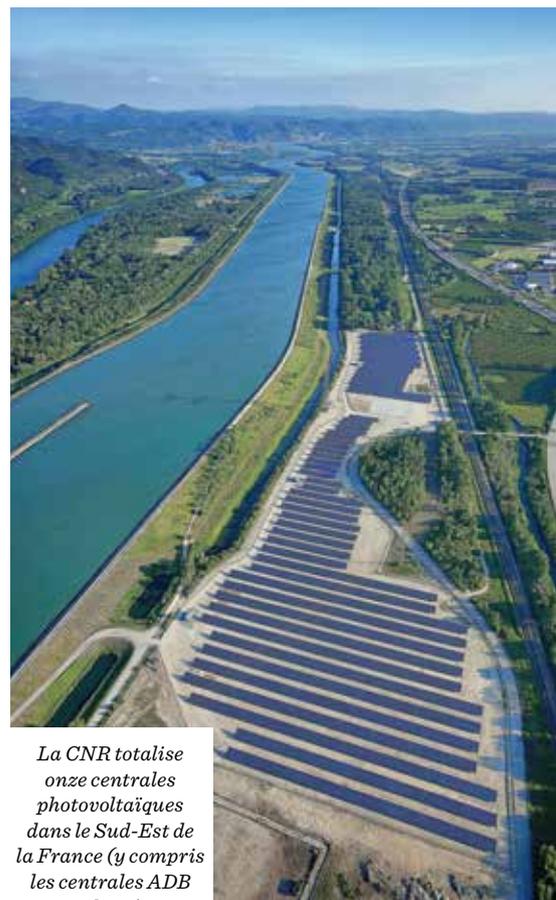
Présentée en conseil des ministres fin juillet et étudiée par le Parlement pour une adoption en début d'année prochaine, la loi sur la transition énergétique – rebaptisée “loi de programmation de la transition énergétique pour la croissance verte” – vise à réduire de moitié la consommation d'énergie en France d'ici à 2050 et à atteindre 32 % d'énergie renouvelable (EnR) en 2030 pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 40 %. Si les pouvoirs publics ont réaffirmé leur soutien à la filière éolienne à travers un arrêté maintenant

l'obligation d'achat, le flou subsiste quant au solaire. En effet, aucune décision n'a véritablement été prise pour relancer la filière et le fonctionnement demeure celui de l'après moratoire, c'est-à-dire par appels d'offres annuels. Si les professionnels et industriels restent mobilisés, ils sont cependant optimistes compte tenu des objectifs ambitieux de part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique et de l'amélioration régulière des performances techniques et économiques du solaire.

Cantonné dans les années 70 à l'électrification de sites isolés en raison de son prix de revient élevé, le photovoltaïque a connu une période faste au cours de la décennie 2000. Subventionné, il s'est développé à vitesse grand V, boosté par une innovation industrielle galopante et une fructueuse recherche de rentabilité. Mais quand, en 2010, le gouvernement français décide de mettre fin à un système de subventions devenu inadapté, le choc est violent. Tout s'arrête *sine die*, ou presque !

OMBRIÈRES À BEUCAIRE

La CNR étudie actuellement un projet visant à équiper les parkings de sa centrale hydroélectrique de Beaucaire (Gard) d'ombrières photovoltaïques. L'innovation de cette installation ne réside pas tant dans sa technologie mais dans l'ingéniosité d'un équipement polyvalent (production d'énergie et fourniture d'ombre), s'intégrant facilement dans l'environnement et ne mobilisant aucune surface au sol.



La CNR totalise onze centrales photovoltaïques dans le Sud-Est de la France (y compris les centrales ADB solaire).

EN CHIFFRES

4,6 TWh La production photovoltaïque en France - année 2013 (à comparer aux 548,8 TWh de production d'électricité nationale)

1% Le taux de couverture moyen de la consommation par l'énergie solaire en France. Il est de 5,1 % en Corse, de 2,9 % en PACA et de 0,5 % en Rhone-Alpes.

6,5% Le taux de couverture maximal, enregistré généralement atteint vers 13h.

110 €/MWh

Le prix de l'électricité d'origine photovoltaïque en France. Il était de 330 €/MWh en 2008.

Le top 6 des régions productrices de photovoltaïque (année 2013)

1. Provence-Alpes-Côte d'Azur : **811** GWh
2. Aquitaine : **533** GWh
3. Midi-Pyrénées : **521** GWh
4. Languedoc Roussillon : **460** GWh
5. Pays de la Loire : **311** GWh
6. Rhône-Alpes : **294** GWh



*Mathieu Van Haesebroeck,
directeur du Développement
de la CNR.*

UN PRIX DE REVIENT DIVISÉ PAR 3 EN 5 ANS

Est-ce une 3^{ème} période qui s'ouvre à cette énergie solaire devenue très compétitive (son prix de revient a été divisé par 3 entre 2008 et 2013) ? Beaucoup d'interlocuteurs le pensent. Soumis à régulation via un système d'appels d'offres de l'Etat limitant les nouveaux volumes produits chaque année (500 MW alloués en France en 2013), le secteur cumule d'indéniables atouts. Ses moyens de production sont modulables – de la petite installation en toiture à la centrale d'une puissance de 100 MW – ; ils sont fiables techniquement, peu gourmands en main d'œuvre et stables d'un mois sur l'autre en termes de quantités produites. Il sont aussi très innovants ! "L'énergie solaire va devenir très concurrentielle", indique Mathieu Van Haesebroeck, directeur du

Développement de la CNR. *La tendance, demain, est à ce que toutes les filières du renouvelable bénéficient d'un encadrement harmonisé. Les soutiens sectoriels disparaîtront. Et progressivement, les sources de production seront mises en concurrence. Du coup, les plus économiquement et environnementalement efficaces tireront leur épingle du jeu : ce qui est le cas du solaire ! Nous sommes certainement à l'aube d'une petite révolution".* L'Europe, néanmoins, ne doit pas louper le coche. Dans son rapport sur les perspectives mondiales pour 2014-2018, l'Association européenne de l'industrie photovoltaïque (EPIA) montre clairement un déplace-

>>>

*Objectif annoncé
de la CNR : une
puissance installée
de 100 MWc
en photovoltaïque
en 2017.*

DU CONCENTRÉ DE SOLEIL

Mise en service imminente de la centrale solaire à concentration de Vallabrègues (Gard), dotée d'une puissance installée au sol de 400 kWc. Cette nouvelle technologie utilise des panneaux photovoltaïques très innovants, composés de cellules haut rendement surmontées de lentilles de Fresnel capables de concentrer le rayonnement solaire. Positionnés sur des trackers mobiles pour suivre la trajectoire du soleil, ces panneaux nécessitent mille fois moins de matériaux semi-conducteurs que des panneaux traditionnels. Bien adaptées aux zones à fort ensoleillement direct, par exemple les déserts, ces centrales à concentration ouvrent un champ des possibles immense. C'est la première installation de ce type pour la CNR.





SILLIA, NUMÉRO UN EN FRANCE

Avec son usine historique de Lannion (Côtes-d'Armor) et celle de Vénissieux (Rhône), reprise au groupe Bosch cet été, Sillia Energie dispose de trois lignes de montage d'une capacité totale de production de 210 MWc. Ce qui en fait le leader français de la production de panneaux photovoltaïques. L'entreprise, qui a remporté de nombreux contrats dans le cadre du dernier appel d'offres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), table sur 89,5 millions d'euros de chiffre d'affaires l'an prochain pour 400 000 euros de profit. La CNR fait partie de ses clients privilégiés.

>>>

ment vers l'Asie. Très dépendant des choix politiques des différents gouvernements de l'UE, le marché européen pèse toujours 29 % de la puissance planétaire installée mais vient de se faire doubler par une Chine caracolant désormais en tête du peloton mondial.

ONZE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Dans ce contexte, la stratégie de la CNR – qui dispose de 11 centrales photovoltaïques – est très claire : continuer sur la voie d'un mix énergétique favorisant aussi bien l'hydroélectricité, l'éolien que le solaire, seule solution à ses yeux pour maintenir une production en continu. Suite aux appels d'offres nationaux au titre de 2013, elle a obtenu l'autorisation d'installer 5 nouvelles unités de production solaires d'ici à 2016 et pour l'année en cours, déposera des dossiers correspondant à une puissance supplémentaire de 30 MW. Résultats connus au premier trimestre 2015.

Autre champ activement exploré par la CNR : celui de la gestion de l'énergie. Les besoins en la matière sont croissants, notamment en ce qui concerne les possibilités de stockage ou de rationalisation de la production. "Les particuliers auront bientôt tous besoin d'une couche d'intelligence pour gérer leur utilisation énergétique via des outils logiciels et de réseaux, poursuit Mathieu Van Haesebroeck. Nous avons là

une belle carte à jouer car nous avons développé des outils d'optimisation de la production dans les domaines hydraulique et éolien que nous adaptons au solaire". L'entreprise est également très proche des industriels, dont la capacité d'innovation est inépuisable quand il s'agit de devenir de plus en plus compétitifs. Enjeu affiché par la CNR : conserver l'avance technologique lui permettant de faire évoluer ces outils et équipements dans le sens de l'histoire. Elle a d'ores et déjà annoncé un objectif de puissance installée de 100 MWc en photovoltaïque en 2017. Contre près de 40 MWc aujourd'hui. Et prévoit que l'éolien et le solaire, pris ensemble, assureront un quart de sa puissance installée totale en 2020. ■

➔ Commission de régulation de l'énergie : www.cre.fr

➔ d'info sur la loi de transition énergétique : www.developpement-durable.gouv.fr

“Le prix de revient de l'énergie solaire a été divisé par trois entre 2008 et 2013.”

EN CHIFFRES

Le photovoltaïque à la CNR (1^{er} novembre 2014)

11 centrales pour **37,6** MWc*

L'objectif 2020 en puissance installée (quantité d'énergie maximum livrable à un instant T)

3000 MW
en hydroélectrique

1000 MW
en éolien et photovoltaïque



La production d'électricité CNR (en 2013)

17,4 TWh en hydroélectrique

600 GWh en éolien

20 GWh en photovoltaïque

Soit la consommation annuelle de **6,7** millions d'habitants (hors chauffage)

*de puissance installée, y compris ADB solaire



THOMAS NOGUES

*Ingénieur Travaux
au sein de
la société Tournaud*

Thomas Nogues réalise un vieux rêve d'enfant. Tous les jours, il participe à l'entretien du Rhône. Sa mission : s'assurer du bon déroulement des dragages, aussi bien pour l'extraction de matériaux que l'organisation des chantiers.

Animateur des opérations de dragage pour la société lyonnaise Tournaud (groupe Vinci), Thomas Nogues est un homme heureux. Il réalise aujourd'hui l'un de ses rêves d'enfance. *"Bayonnais d'origine, je suis passionné par l'eau depuis mon plus jeune âge. À cinq ans, je voulais connaître le fonctionnement d'un barrage ou les secrets de la construction d'un pont, se souvient cet avenant jeune homme de 32 ans. Cette curiosité ne m'a jamais quitté et m'a conduit à décrocher un bac Génie civil puis un master en Génie civil et Infrastructures avant d'évoluer professionnellement dans le monde des travaux fluviaux et maritimes"*. Épanoui dans son rôle d'ingénieur, Thomas Nogues gère les opérations de dragage menées sur des ouvrages du Rhône et de ses affluents pour ses différents clients, dont la CNR. Celle-ci a accordé un mandat d'entretien à Tournaud pour répondre à ses obligations de maintenance de la profondeur du chenal de navigation et d'entretien en prévention des crues.

"Nous travaillons en parfaite intelligence avec la CNR qui gère toutes les demandes d'autorisation préalables, par exemple auprès de la Police de l'eau et de la Dreal, souligne l'ingénieur. Nous parlons le même langage avec des interlocuteurs ouverts et qui changent rarement". Par exemple, Thomas Nogues s'est assuré, en début d'année, du bon déroulement de l'importante opération de dragage au barrage-centrale de Génissiat, aussi bien en termes de ressources humaines et logistiques que pour les aspects liés aux finances, à la sécurité et au respect des contraintes environnementales : *"Nous avons mobilisé une vingtaine de techniciens, ainsi qu'une grue disposée sur ponton et munie d'une benne preneuse chargée de récupérer les sédiments à 35 mètres de profondeur. Nous avons déplacé au total 10 000 m³ d'alluvions : de la vase, du sable, du gravier, des rochers... et parfois des objets étonnants comme des engins militaires. Mon rêve serait de tomber sur une découverte historique !"*.

Pour l'heure, il doit se contenter d'une épave de voiture dénichée au fond de la Cèze lors d'un de ces derniers chantiers gérés pour Tournaud. Car après quatre années passées à Lyon, ce passionné de musique n'a pas pu résister aux sirènes de l'océan. D'ici la fin de l'année, il partira en Bretagne vivre une nouvelle aventure au sein du groupe Vinci... mais toujours dans le domaine des travaux maritimes et fluviaux. C'est l'une de ses collaboratrices qui poursuivra son action dans le cadre des engagements entre Tournaud et la CNR. ■

2010

intègre l'entreprise Tournaud, filiale du groupe Vinci, basée à Lyon.

2007

rejoint la société EMCC, filiale du groupe Vinci dédiée aux travaux maritimes et fluviaux, implantée à Saint-Nazaire (44).

2002-2007

obtient un master Génie civil et Infrastructures.



PORT D'ARLES : COMMENT LE RENDRE PLUS COMPÉTITIF ?



Première escale sur le Rhône depuis la Méditerranée, le port d'Arles accueille des navires allant jusqu'à 3 000 tonnes et assure plus de 30 liaisons vers les pays de l'Est, le Maghreb, l'Europe du Nord et du Sud ou le Proche-Orient. Michel Vauzelle, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Charles Hille, vice-président de la CCI du Pays d'Arles et Michel Cote, directeur du développement économique et portuaire de la CNR, expliquent pourquoi il faut le rendre plus compétitif.



Quel est le véritable potentiel du port d'Arles ?

MICHEL VAUZELLE Si le port de Marseille-Fos est le premier de France, son destin est lié à celui d'Arles, qui a multiplié son trafic par dix en treize ans et dont il faut consolider la dynamique. L'augmentation des capacités de mises à quai facilitera la desserte du territoire arlésien et limitera le nombre de camions sur les routes. De plus, le surcroît d'activité généré favorisera l'implantation d'entreprises à proximité de ce nœud logistique.

JEAN-CHARLES HILLE Nous ne sommes qu'à 30 kilomètres de la mer avec toutes les caractéristiques d'une véritable plateforme multimodale (route/fer/fleuve) et la capacité d'accueillir des navires de 3 000 tonnes. L'activité dépasse aujourd'hui les 500 000 tonnes de chargement annuel pour un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros. Pour continuer à progresser il fallait investir ; d'autant plus au profit d'une ville d'Arles sinistrée, qui a vu partir de nombreuses entreprises. Le port a permis de compenser cet exode.

Quelle est la teneur des travaux qui viennent d'être inaugurés ?

MICHEL COTE La concentration de nouveaux services portuaires multimodaux autour du port nécessitait d'augmenter les capacités de mises à quai. Portés par la CNR et la CCI, les travaux ont consisté à étendre le quai nord de 100 mètres de longueur, à prolonger le tirant d'eau de 4,25 mètres sur la longueur de l'extension, à déplacer le bassin de virement amont et à rétablir le chenal de navigation entre le



MICHEL VAUZELLE,
président
de la Région
Provence-Alpes-
Côte d'Azur.



JEAN-CHARLES HILLE,
vice-président
de la CCI
du Pays d'Arles.



MICHEL COTE,
directeur du
développement
économique
et portuaire
de la CNR.

bassin de virement modifié et celui existant. 71 000 m³ de matériaux ont ainsi été dragués.

J.-C. H. Nous avons été soutenus avec beaucoup d'efficacité par les équipes de la CNR. Y compris sur le plan financier, angle non négligeable de l'opération puisque 7 millions d'euros ont été mobilisés au total.

D'autres projets sont-ils envisagés ?

J.-C. H. Nous travaillons à la création d'un pôle "Engrais" sur le port, en lien avec le développement de la société Sud Engrais Distribution. Cela apporterait un vrai plus à notre territoire. Nous étudions également la faisabilité d'une ligne conteneurisée sur l'axe Rhône-Saône.

M.C. Côté CNR, nous avons des aménagements en cours sur les ports de Le Pouzin et de Portes-lès-Valence. Et à plus long terme, nous amènerons deux plateformes d'envergure à Avignon-Courtine et Salaise-Sablons. Nous investirons aussi pour développer l'information et les services aux navigateurs. L'idée est de continuer à structurer et développer l'axe fluvial Rhône-Saône-Méditerranée pour en faire une alternative à la route.

Le transport fluvial vous semble-t-il soutenu en France ?

M.V. Nous cherchons en effet à maximiser le report modal de la route vers les autres modes, dont le fluvial, car c'est un atout formidable de bénéficier d'un fleuve navigable pour les convois de grand gabarit. Mais cette politique doit, bien entendu, être coordonnée à l'échelle du bassin rho-

“ Le réseau fluvial français est le plus grand d'Europe avec 8 500 km, dont 24 % de voies d'eau à grand gabarit. ”

438 000

Les tonnes de marchandises ayant transité par le port d'Arles en 2013.

L'objectif est de dépasser le million de tonnes en 2030.

2,2 M€

Le chiffre d'affaires généré par le port en 2013.

7 M€*

Le montant global des travaux pour étendre le quai de 100 m de long, augmenter le tirant d'eau et déplacer le bassin de virement.

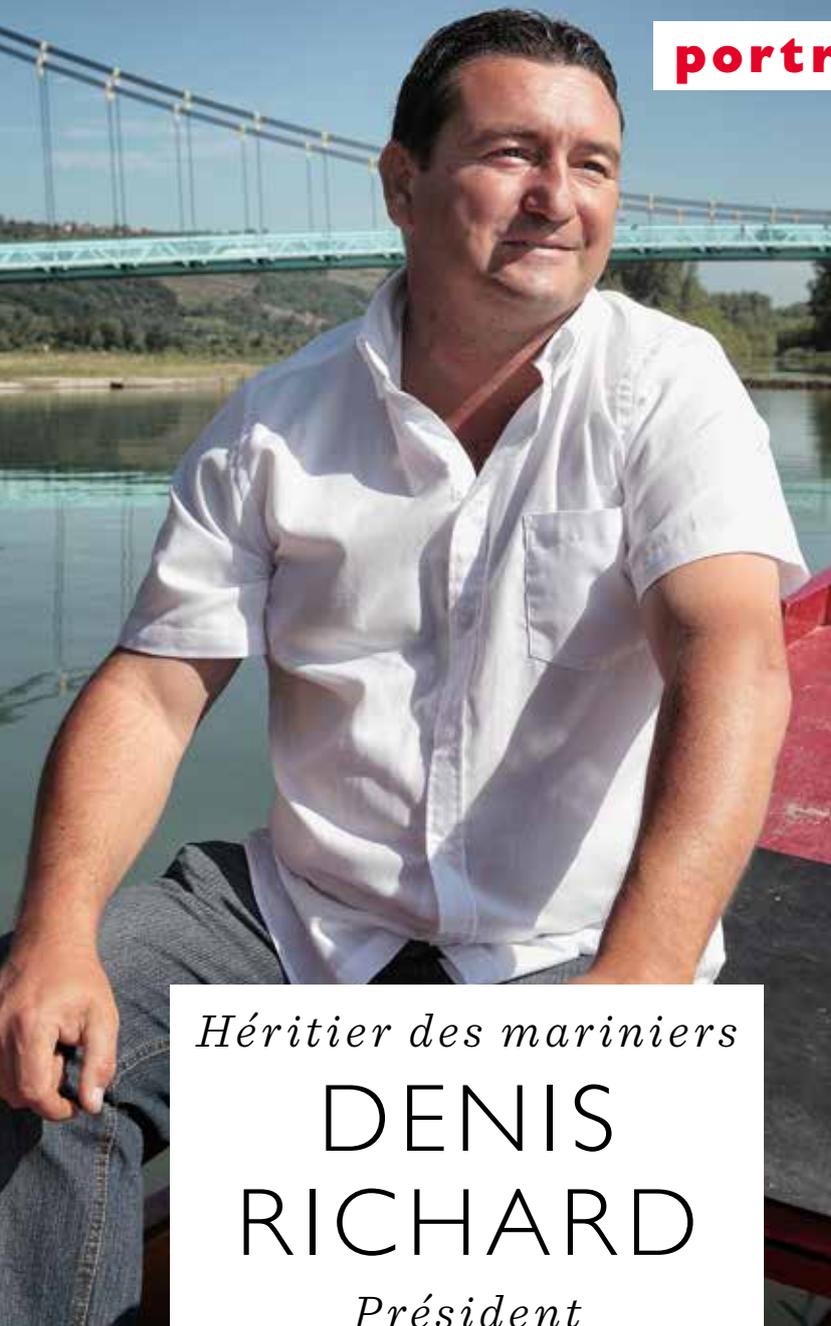
*dont 4 M€ investis par la CNR

danien et déclinée dans toutes ses dimensions : flotte de navires, renouvellement et formation des personnels navigants, réparation navale, modernisation des outils de navigation et de suivi des marchandises, aménagement de zones spécifiques à Arles comme à Avignon...

J.-C. H. Le lobbying routier restant très fort, nous avons besoin d'une politique affirmée de la part d'élus engagés. Ce n'est pas simple à obtenir car il n'y a pas, en France, une réelle conviction des bienfaits du transport fluvial. Mais nous ne désespérons pas et restons mobilisés.

M.C. Ce qui est certain, c'est que les entreprises ont besoin que les ports soient équipés de moyens performants et combinés entre les différents modes de transport. Si ce n'est pas le cas, elles se reportent sur la route... La CNR, qui souhaite amplifier le rôle de l'axe Rhône-Saône comme voie d'échange majeure entre le cœur de l'Europe et la Méditerranée, investira, au titre de ses Missions d'intérêt général, 30 millions d'euros entre 2014 et 2018 pour le transport fluvial, sur les 160 prévus au total. ■

➔ www.port-arles.com



Héritier des mariniers

DENIS RICHARD

*Président
des Sauveteurs
de Serrières*



Le lien entre la CNR et la joute nautique ne date pas d'hier. Enjeu : promouvoir cette tradition sportive étroitement liée au fleuve. Dernier exemple à l'appui, l'équipement des bateaux des Sauveteurs de Serrières de moteurs électriques.



“**N**ous sommes les héritiers des mariniers du Rhône qui remontaient le fleuve et s'arrêtaient dans les villages au bord de l'eau. On dit qu'ils s'affrontaient sur des embarcations pour se divertir et conquérir le cœur des belles”, raconte Denis Richard, président du club de joute nautique des Sauveteurs de Serrières. Il connaît d'autant l'histoire de ce sport traditionnel emblématique du fleuve que son grand-père était batelier puis conservateur du musée des Mariniers du Rhône. À 41 ans, Denis Richard a toujours considéré le Rhône comme un “grand bassin d'amusement”. Baignade, pêche, planche à voile et bien sûr joutes dès 8 ans... “comme tous ceux de ma génération”.

Si cet Ardéchois ne pratique plus ce sport très physique, il assure la présidence depuis 2001 d'un club bicentenaire, qui n'a rien perdu de sa vivacité avec ses 160 adhérents et sa trentaine de bénévoles. À son palmarès : 14 coupes de France et 104 titres individuels. Le record en France ! Si les enfants commencent toujours à 8 ans pour s'initier aux positions et gestes techniques, deux écoles s'affrontent : la lyonnaise et la givordine. “Mais ce qui est fantastique dans ce sport, c'est l'amitié entre les clubs et l'émotion intense que l'on ressent, perché sur le tabagnon, muni de sa lance et galvanisé par l'engouement du public”, s'enflamme Denis Richard.

MANUEL, THERMIQUE ET ENFIN ÉLECTRIQUE

La saison attaque en janvier, avec les entraînements, mais l'activité de joute bat son plein de juin à septembre au gré des compétitions programmées tous les week-ends. Ces événements attendus par les riverains s'inscrivent pleinement dans les objectifs de valorisation et de partage d'un fleuve-patrimoine, portés par la CNR. Dans le cadre de sa convention avec le Comité sud de joutes et de sauvetage nautique, elle a développé l'idée de la propulsion électrique et a choisi Serrières en tant que club-pilote. “La CNR est ouverte aux projets. Grâce à elle, nous sommes le premier club à tester la propulsion électrique ! Les avantages sont évidents : zéro fumée pour le barreur, aucun bruit pour le jouteur, qui entend mieux le coach et l'arbitre, pas de pollution... Les moteurs et batteries au lithium sont deux fois plus légers que les appareils thermiques ! Et la Fédération les a homologués”. Une première concluante et facilement reproductible, qui modernise ce sport-passion d'une belle touche d'énergie 100 % renouvelable. ■

2014

premières compétitions avec les moteurs électriques CNR.

2006

célébration des 110 ans des Sauveteurs et organisation de la finale du championnat de France.

1896

création des Sauveteurs de Serrières par le député-maire Jules Roche.



Kayakistes

La rivière est de nouveau à vous !

Au seuil de Yenne (Savoie), coule l'une des trois rivières artificielles réalisées par la CNR. En service depuis les années 80, elle était devenue un endroit prisé par les pratiquants de canoë-kayak. Fermée en 2008, sa récente réouverture s'est accompagnée de travaux de sécurisation et d'amélioration. Gérée par une convention de partenariat entre le club de canoë-kayak

de Chambéry-le Bourget, la Communauté de communes de Yenne et la CNR, la rivière est réservée à une pratique de bon niveau. Riverains, sportifs et touristes sont ravis de voir le lieu renouer avec cette activité aquatique. La compétition régionale qui s'est déroulée en juin dernier a connu un tel succès qu'une compétition d'envergure nationale est envisagée pour 2015.

Nouvel ouvrage

COMBINER ÉNERGIE ET BIODIVERSITÉ

Fraîchement mise en exploitation, la petite centrale hydraulique de Lavours (Ain) se situe à côté du barrage. D'une puissance installée de 5 MW, elle permet de turbiner le débit réservé, c'est-à-dire de produire de l'électricité à partir du débit minimal restitué au cours d'eau naturel pour, conformément au Code de l'environnement, garantir la circulation et la reproduction des espèces présentes. Dès 2005, ce débit avait été augmenté par la CNR afin d'offrir un volume d'eau plus important à la biodiversité ; il varie de 60 à 100m³/s selon les mois de l'année. La production annuelle prévisionnelle est de 25 GWh, soit l'équivalent de la consommation résidentielle annuelle d'environ 11 000 habitants.

Identité

DE L'ÉNERGIE AUX TERRITOIRES

CNR Pour ses 80 ans, la CNR s'offre une nouvelle identité visuelle. Plus simple et plus lisible, notamment à l'international, le logo arbore les trois lettres CNR stylisées dans une belle et unique couleur rouge, synonyme d'énergie et symbole de la passion des 1 400 femmes et hommes de la CNR. La signature change et devient *L'énergie au cœur des territoires*, en écho aux Missions d'intérêt général de l'entreprise.



ONCSF

Chèvres nettoyeuses sur les berges

Noué en 2013 et reconduit cette année, le partenariat entre la CNR et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCSF) instaure l'éco-pastoralisme comme mode d'entretien des abords du Rhône. Autrement dit, sur le site de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon (Drôme), réserve ONCSF depuis 1954, chèvres, vaches ou moutons paissent au fil du canal et désherbent naturellement. Ce mode d'entretien présente de nombreux avantages : respect de l'environnement, développement de la richesse biologique, amélioration de la gestion patrimoniale et maintien de l'économie agricole locale.

120

Le nombre d'anneaux de mouillage disponibles à partir du printemps 2015 sur le nouveau port de plaisance de Virignin (Ain). Destiné à doper l'activité économique et touristique, ce site s'inscrit dans la continuité de la remise en navigabilité du Haut-Rhône via notamment la réalisation des écluses de Chautagne et Belley (Ain).



Olympique COUP DE CŒUR POUR L'AVIRON

La CNR est le nouveau partenaire de la Fédération française d'aviron. Pour la première fois, elle s'engage aux côtés d'un sport olympique en soutenant à la fois les clubs de la vallée du Rhône et les équipes de France avec pour horizon, les JO de Rio en 2016.

Fondé sur des valeurs communes - le respect de l'environnement, le partage, le progrès et la performance - ce partenariat de 3 ans rappelle que la CNR facilite la pratique des sports nautiques, conformément à son ambition de concilier les différents usages de l'eau.



Plan MIG 2014-2018

La plus belle invention de la CNR...

C'est parti pour le 3^e plan de Missions d'intérêt général (MIG) de la CNR, doté de 160 M€.

Avec pour objectif de soutenir le développement socio-économique des territoires en partageant avec eux une partie de la richesse générée par le fleuve, le 3^e plan de Missions d'intérêt général de la CNR (2014-2018) investit dans de nombreux domaines : l'énergie renouvelable, l'environnement, le transport fluvial, la mobilité électrique, le tourisme, la restauration patrimoniale ou encore la qualité de vie, avec en toile de fond, le soutien à l'emploi et l'innovation. "Quand en 2003, il a fallu réover notre cahier des charges, nous avons voulu aller plus loin que nos missions historiques en les complétant de Missions d'intérêt général", rappelle Elisabeth Ayrault, Présidente de la CNR. Dix années plus tard, ce sont près de 300 M€ qui ont été investis sur onze départements pour valoriser le Rhône,

soutenir les développements locaux et remettre le fleuve au cœur de la vie des habitants. Mais attention, nous ne sommes pas un pourvoyeur de chèques ; les projets que nous soutenons sont le fruit d'un travail commun avec les acteurs locaux".

Parmi les opérations programmées : l'installation d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques le long du Rhône ; la restauration de vingt îlons sur le Vieux-Rhône ; la mise en place de postes d'accostage pour bateaux de croisière en Ardèche, Drôme et Vaucluse ; la création d'une offre touristique à Virignin (Ain) autour du nouveau port ; la poursuite du tracé ViaRhôna ; la construction du 1^{er} port public d'Ardèche à Le Pouzin ; le soutien à la recherche environnementale...

3^e plan MIG 160 M€


47 M€
pour la ressource
en eau et la
biodiversité


45 M€
pour l'énergie
et la mobilité
durable


38 M€
pour les
développements
économique et
touristique


30 M€
pour le transport
fluvial

Projet partenarial

Toujours plus pour une agriculture durable

Un partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Drôme expérimente des systèmes de culture innovants et combinés.

La CNR assure 3 missions historiques depuis sa création en 1933 : la production d'électricité, l'amélioration de la navigation et l'irrigation et autres usages agricoles. Cette dernière a été inscrite en 2003 dans le schéma directeur de ses Missions d'intérêt général (MIG), dont le 3^e plan vise à développer plus intensément la politique en faveur d'une agriculture durable. Dernier exemple en date : la signature d'un partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Drôme en faveur de la plateforme des Techniques alternatives et biologiques (Tab). Ce dispositif expérimental soutenu par la CNR, l'Agence de l'eau, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de la Drôme, l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) et le ministère de l'Agriculture va tester des systèmes de cultures multi-filières sur un espace de 20 hectares à Etoile-sur-Rhône (Drôme), dont 15 hectares conduits

en agriculture biologique. L'ambition ? Evoluer sur la durabilité de ces modes de production plus économes en produits phytosanitaires, fertilisants, ressources en eau et en énergie pour contribuer à l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et à la préservation de la biodiversité.

**Navigation**

FORMATION DU PERSONNEL NAVIGANT

Futurs pilotes et artisans bateliers inscrits en CAP et Bac pro Transport Fluvial au lycée technique Les Catalins de Montélimar (Drôme), la CNR pense à vous ! A votre disposition bientôt au port d'Ancône (Drôme) : un appontement pour le bateau école Magellan. Composé de 2 passerelles et 3 ducs d'Albe, il offrira un lieu de formation adapté, notamment pour les exercices de stationnement. Ce projet, conduit en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, s'inscrit au cœur des engagements de la CNR en matière de formation du personnel navigant. Dans cette même dynamique, la CNR est partenaire du Cerema, du Comité des armateurs fluviaux, de Fluvia et Promofluvia pour la réalisation et la mise en service début 2015 au port de Lyon Edouard Herriot d'un simulateur de navigation reproduisant le comportement des bateaux naviguant sur le Rhône à destination des pilotes et mariners.

Réhabilitation

LES ENJEUX DU VIEUX-RHÔNE

En collaboration avec les acteurs concernés, la CNR pilote depuis 2013 le projet de réhabilitation du Vieux-Rhône entre Donzère et Mondragon (Drôme). Objectif : améliorer le fonctionnement hydraulique, morphologique et écologique du fleuve, notamment des îles et marges alluviales, tout en intégrant des usages de loisirs. Quatre secteurs prioritaires ont été identifiés et la phase opérationnelle sera lancée en fin de l'année.

Une référence qui fait la différence

La CNR a obtenu, cet été, le label Lucie, référence française en matière de Responsabilité sociale des entreprises (RSE). Cette reconnaissance du modèle CNR en faveur du développement durable fait suite à l'audit Iso 26 000 réalisé par l'Afnor (Association française de normalisation) autour de 7 critères d'évaluation pour lequel l'entreprise a obtenu le niveau confirmé.



Léon Perrier et Edouard Herriot, les pères fondateurs



La Compagnie nationale du Rhône a reçu la concession du Rhône en 1934.
A l'origine de l'aménagement du fleuve roi : Léon Perrier et Edouard Herriot, deux élus visionnaires et défenseurs de l'intérêt général.



*Léon Perrier et
Edouard Herriot,
les deux élus à
l'origine de la CNR.*

Dès 1899, le Congrès national des Chambres de commerce et d'industrie pose les bases de la Formule Rhône, une proposition d'aménagement multiple du fleuve destinée à permettre la navigation constante, l'irrigation des terres et la production d'hydroélectricité. Mais une maturation de près de vingt ans sera nécessaire avant que ce dossier n'avance sous l'impulsion de Léon Perrier, député

de l'Isère, convaincu du rôle central de la « houille blanche » dans l'avenir énergétique du pays. Une vision que cet Ardéchois d'origine partage avec Edouard Herriot, le sénateur-maire de Lyon. Les

deux hommes politiques attachés à la valorisation de leur territoire feront, à partir de 1918, cause commune et serviront les intérêts de la future Compagnie nationale du Rhône (CNR).

27 MAI 1933, NAISSANCE DE LA CNR

Doté d'un esprit visionnaire, Léon Perrier siège à l'Assemblée nationale dans le Comité des travaux publics et des forces hydrauliques et la Commission interparlementaire pour l'aménagement du Rhône. Ses réflexions l'amènent à proposer aux députés de confier l'aménagement du fleuve à une unique société via une concession renouvelable. L'idée inspire la loi sur l'utilisation de l'énergie hydraulique qui sera votée le 16 octobre 1919. Dans la foulée, la Commission poursuit ses travaux, lesquels aboutissent à l'adoption le 27 mai 1921 de la Loi Rhône approuvant « le programme des travaux d'aménagement du fleuve, de la frontière suisse à la mer, au triple point de vue de la navigation, de l'irrigation et de

l'utilisation des forces motrices ». Mais c'est seulement douze ans plus tard que la CNR voit le jour, le 27 mai 1933, avec Léon Perrier à sa tête et Edouard Herriot comme vice-président.

UNE CONCESSION POUR 75 ANS

Il faudra néanmoins attendre le 14 juin 1934, jour de publication au Journal officiel du décret, de la convention, des statuts et du cahier des charges général, pour voir débiter l'activité de la CNR. Sans attendre, le duo lance alors un impressionnant programme de travaux de construction, dont ceux du Port Edouard Herriot à Lyon et du barrage-centrale de Génissiat (Ain). Ecartés de la CNR durant le régime de Vichy, les deux hommes en reprennent les rênes à la fin du conflit. Ils la dirigeront jusqu'en 1948, année du décès de Léon Perrier et de la mise en service de la centrale de Génissiat dont la production du premier MWh symbolise le lancement opérationnel de la concession pour 75 ans... ■

16 oct. 1919

Vote de la loi sur l'utilisation de l'énergie hydraulique.

27 mai 1921

Promulgation de la Loi du Rhône.

27 mai 1933

Création de la CNR.

5 juin 1934

Signature de la concession du Rhône avec l'État.

billet

LE RHÔNE, UNE ÉTERNELLE SOURCE D'ÉNERGIE



ALAIN MARTIN,
maire de Le Pouzin (Ardèche)



Aux côtés de plus de 70 élus de Rhône-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et du Gard, j'ai signé, cet été, une lettre à notre Premier ministre, Manuel Valls, pour défendre l'action de la CNR et les vertus d'un modèle que nous considérons comme un exemple à suivre tant sa recherche d'équilibre et d'efficacité entre promotion des énergies renouvelables, développement de nos territoires et préservation de la qualité de l'environnement a des effets bénéfiques pour nos communes. Et je me félicite, aujourd'hui, que ce modèle économique original reposant sur l'utilisation des recettes tirées de la vente d'électricité au profit de l'aménagement du fleuve, de la navigation ou de l'agriculture... soit sanctuarisé dans la loi de transition énergétique en discussion actuellement. Entre 2003 et 2013, la CNR a mobilisé près de 290 millions d'euros pour financer ses Missions d'intérêt général (MIG) au service de nos territoires. Elle prévoit 160 millions d'euros supplémentaires sur les cinq prochaines années. C'est absolument considérable !

Nous souhaitons également que la loi soit l'occasion de relancer une politique hydraulique nationale ambi-

tieuse, indispensable au verdissement de notre mix énergétique. Enfin, nous pensons que la prolongation de la concession du Rhône doit donner à la CNR la visibilité nécessaire pour mener à bien certains projets importants à leur terme. Comme ce nouveau grand barrage de Conflans en Haute-Savoie, dans les cartons depuis des années, ou plusieurs petites centrales hydrauliques nécessaires à nos territoires.

UN TRAVAIL COLOSSAL

En tant que maire de Le Pouzin, une commune qui a toujours considéré le Rhône comme un élément patrimonial, je ne peux que me féliciter des contacts entretenus avec la CNR. Et du travail colossal qu'elle abat ! Nous lui devons notre diversité énergétique

et les ressources financières importantes qui en découlent grâce à nos 2 éoliennes, nos 8 hectares d'installations photovoltaïques et notre petite centrale, bientôt rejointe par une seconde actuellement en construction.

NOUVEAU PORT DE COMMERCE EN 2015

En ce mois d'octobre, nous lançons aussi avec la CNR l'aménagement du premier port public d'Ardèche. Cette unique façade portuaire ardéchoise sur le fleuve entrera en fonctionnement en fin d'année prochaine et, de manière complémentaire au port de commerce de Portes-lès-Valence, viendra booster le développement économique de notre commune.

Il s'agit d'un investissement de plusieurs millions d'euros constituant le pendant de notre port de plaisance, lieu de vie agréable pour les touristes en croisière et les Pouzinois. Le Rhône est un symbole pour Le Pouzin, le lieu de regroupement favori de nos anciens mais aussi le théâtre de jeu de nos enfants. Une multiple source d'énergie et de ressources, que nous devons préserver ! ■

retour sur...

... les Journées du patrimoine, 2014



DÉCOUVERTE.

Les 20 et 21 septembre derniers, 1 500 visiteurs se sont rendus sur les sites de la CNR à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Ici, à la centrale hydroélectrique de Gervans (Drôme).



ET BIENTÔT...

Novembre 2014

DEUX NOUVEAUX SITES DE PRODUCTION EN PICARDIE.

Mise en service dans la Somme et dans l'Oise de deux nouveaux parcs éoliens raccordés au réseau ERDF. Celui de Saint-Quentin-Lamotte, (80) composé de quatre éoliennes, produira près de 20 GWh annuels d'électricité. Les six éoliennes de Lihus (60) fourniront quant à elles 30 GWh par an.

Du 2 au 5 décembre 2014 RENDEZ-VOUS À POLLUTEC.

La CNR tient un stand sur le salon international des équipements et technologies de l'environnement, organisé à Lyon-Eurexpo. Plusieurs conférences sont programmées, ainsi qu'un plateau TV avec Elisabeth Ayrault sur « l'énergie au service des territoires ».

Début 2015

HYDROGÈNE, LE CARBURANT DE DEMAIN.

En début d'année, inauguration à Lyon de la 1^{ère} station à hydrogène destinée à alimenter ses 25 Kangoo électriques à prolongateur d'autonomie à l'hydrogène. Objectif : développer une technologie qui consiste à doubler l'autonomie d'une voiture en la dotant d'une pile à combustible capable de transformer l'hydrogène en électricité.

CNR partenaire des équipes de France d'aviron

